



T

PERF
20 g
validité
permanente

VERSO ENERGY LICHEN
CONCERTATION 20195
AUTORISATION 75803 PARIS CEDEX 08

La concertation préalable

DU LUNDI 14 AVRIL AU DIMANCHE 22 JUIN 2025

Afin de vous informer et vous permettre de vous exprimer sur le projet LICHEN, une concertation préalable est organisée du 14 avril au 22 juin 2025 dans les formes prévues par le code de l'environnement. Cette procédure permet de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de ses potentielles incidences sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives y compris de la non-réalisation du projet ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

La concertation préalable est menée sous l'égide de 2 garants indépendants désignés par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : **Marianne AZARIO** et **Roland VERGER**.

Contacts : marianne.azario@garant-cndp.fr et roland.verger@garant-cndp.fr.
Adresse postale : CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - France

Pour en savoir plus sur le rôle des garants :
<https://www.debatpublic.fr/organisation-de-la-cndp-690>

POUR VOUS INFORMER

- Le dossier de concertation disponible en mairies, sur le site internet et lors des rencontres publiques, comprenant les principales informations disponibles, en l'état actuel des études, sur le projet LICHEN.
- Le site internet www.concertation-lichen.eu pour accéder aux versions numériques des documents et à un ensemble de ressources annexes.
- Une exposition permanente sur les deux communes d'implantation du projet avec panneaux informatifs sur le projet et un panneau vierge « A vous de contribuer à ce projet »
- Les rendez-vous de la concertation (Voir ci-contre).

POUR VOUS EXPRIMER

- Le coupon-T préaffranchi, attaché au présent dépliant de la concertation ;
- Le formulaire de dépôt de contribution ou de question sur le site internet ;
- Les rendez-vous de la concertation ;
- Des registres papier en mairies ;
- Un numéro de téléphone avec message d'accueil et répondeur - 07 45 23 39 25
- Panneau vierge sur l'exposition permanente en mairie de Saillat-sur-Vienne et Etagnac.

Les rendez-vous de la concertation

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES PUBLIQUES

➤ **Mercredi 16 avril 2025**
RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE À SAILLAT-SUR-VIENNE
Salle des fêtes « Les 2 Rivières », 1 rue Jean Jaurès, Saillat-sur-Vienne, 18h30

➤ **Mercredi 14 mai 2025**
TABLE RONDE THÉMATIQUE A SAINT-JUNIEN sous format hybride avec un lien de connexion qui sera partagé sur le site internet
Salle des Fêtes, Place Deffuas, Saint-Junien, 18h30
La filière e-SAF et la valorisation du CO₂ biogénique

➤ **Jeudi 15 mai 2025**
ATELIER THÉMATIQUE
Salle des fêtes Charles Ducoudert, 4 Grand Rue, Etagnac, 18h30
L'intégration du projet dans son territoire. Sujets prévisionnels : raccordement et approvisionnement électrique, technologies, réglementation e-carburants ...

➤ **Jeudi 5 juin 2025**
ATELIER THÉMATIQUE
Salle des fêtes « Les 2 Rivières », 1 rue Jean Jaurès, Saillat-sur-Vienne, 18h30
L'intégration du projet dans son territoire. Sujets prévisionnels : retombées socio-économiques, effets du projet sur l'environnement et intégration paysagère ...

➤ **Mardi 17 juin 2025**
RÉUNION PUBLIQUE DE SYNTHÈSE À ETAGNAC
Salle des fêtes Charles Ducoudert, 4 Grand Rue, Etagnac, 18h30



NOUS VENONS AUSSI À VOTRE RENCONTRE

Leclerc de Saint-Junien - Mardi 13 mai 2025
Marché de Saint-Junien - Samedi 17 mai 2025
Super U de Chabanaïs - Mercredi 4 juin 2025
Lycée Edouard Vaillant à Saint-Junien

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - imprimé sur papier recyclé



LICHEN

CONCERTATION PRÉALABLE

LUNDI 14 AVRIL AU DIMANCHE 22 JUIN 2025

INFORMEZ-VOUS & EXPRIMEZ-VOUS

Toutes les informations sur concertation-lichen.eu



LE PROJET LICHEN

Création d'une unité de capture de CO₂ et de production de carburant d'aviation durable à Etagnac et Saillat-sur-Vienne

En 2024, le trafic mondial a dépassé les 4,8 milliards de passagers et devrait doubler d'ici vingt ans selon les prévisions de l'Association internationale du transport aérien. Or en parallèle de ces perspectives de croissance, le secteur s'est fixé l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Décarboner le secteur aérien représente toutefois un réel défi compte tenu des contraintes de poids des appareils et de l'autonomie de navigation nécessaire. Les principaux leviers d'action identifiés qui permettraient d'y parvenir sont :

1. La réduction du trafic aérien dans son ensemble ;
2. L'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils ;
3. La baisse de l'intensité carbone de l'énergie consommée.

C'est dans ce contexte que la société française **VERSO ENERGY** projette de produire à Saillat-sur-Vienne (87) et Etagnac (16) du **carburant d'aviation durable** (ou **e-SAF** pour electro-Sustainable Aviation Fuel), à partir de CO₂ capté auprès de la papeterie de Sylvamo à Saillat-sur-Vienne. Le projet **LICHEN** vise à contribuer à la mise en œuvre du 3^{ème} levier grâce à la production de carburant d'aviation durable qui viendrait remplacer le carburant fossile utilisé aujourd'hui.

Ce projet s'inscrit dans un contexte réglementaire favorable, grâce aux mandats d'incorporation dans les avions de ce carburant de synthèse imposés par l'Union Européenne sur le court et long terme (règlement ReFuelEU).

Ce projet innovant nommé **LICHEN** (pour **L**imousin **C**arburant **H**ydrogène et **E**nergies **N**ouvelles) est porté par **VERSO ENERGY**. **RTE**, Réseau de Transport d'Électricité, dans le cadre de sa mission de service public, assurera le raccordement du site au réseau public de transport d'électricité.

Le projet représente un investissement de 2,2 milliards d'euros.



Aperçu du projet LiCHEN

Le projet LiCHEN en bref

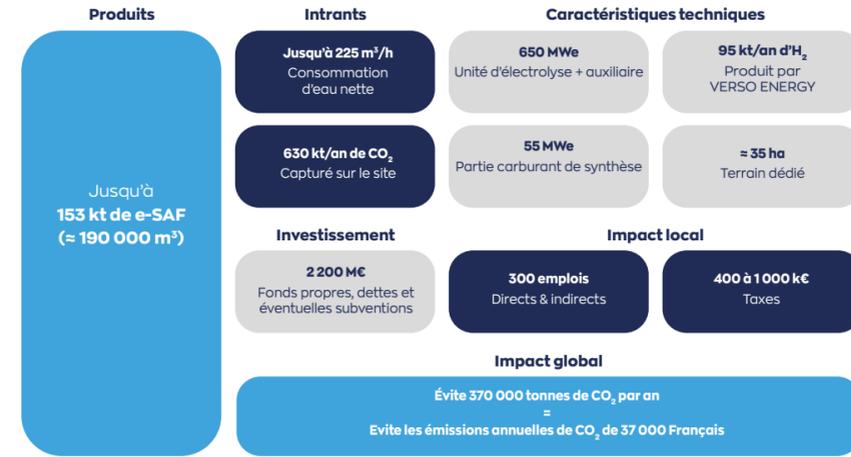
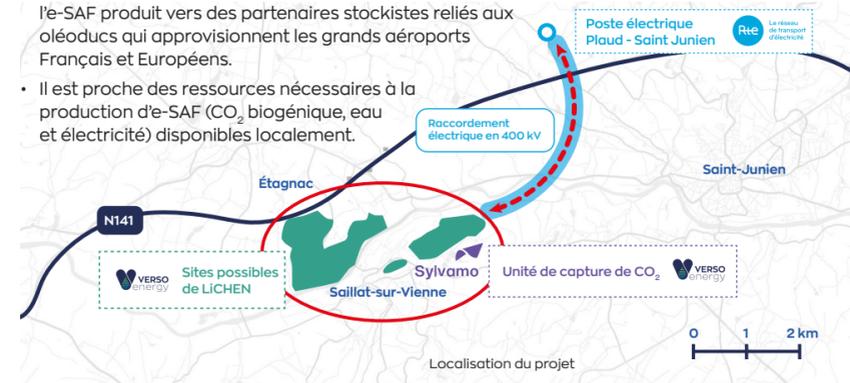
Le processus de production d'e-SAF se divise en 4 étapes :

- 1 Récupération du dioxyde de carbone (CO₂) issu des chaudières biomasse de Sylvamo. Ce CO₂ issu de biomasse et non de ressource fossile est qualifié de biogénique.
- 2 Production d'hydrogène (H₂) par électrolyse de l'eau.
- 3 Combinaison des molécules d'hydrogène (H₂) et de CO₂ en méthanol (CH₃OH).
- 4 Combinaison des molécules de méthanol entre elles pour produire du e-SAF par un procédé appelé « méthanol-to-jet ».



La localisation envisagée du projet (en vert ci-dessous) est justifiée car :

- Son accès direct au réseau ferroviaire permettra d'expédier l'e-SAF produit vers des partenaires stockistes reliés aux oléoducs qui approvisionnent les grands aéroports Français et Européens.
- Il est proche des ressources nécessaires à la production d'e-SAF (CO₂ biogénique, eau et électricité) disponibles localement.

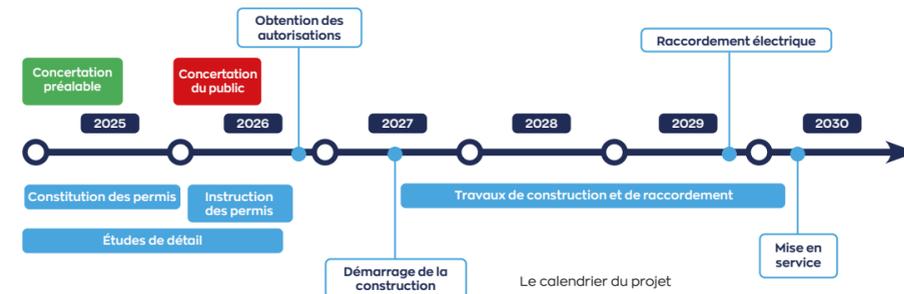


Sylvamo, le fournisseur de CO₂ biogénique

Le projet LiCHEN s'appuie sur le site papeter de Sylvamo à Saillat-sur-Vienne, qui fournira le CO₂ biogénique nécessaire sans avoir à construire de nouvelles installations. Des synergies potentielles, comme l'intégration thermique et le recyclage des eaux industrielles, pourraient être explorées entre Sylvamo et LiCHEN pour améliorer l'efficacité énergétique et optimiser les consommations d'eau. Sylvamo ne sera pas maître d'ouvrage mais agira en tant que fournisseur de CO₂ pour VERSO ENERGY.

Le raccordement électrique

Du fait de sa production d'hydrogène par électrolyse de l'eau, le projet nécessitera une alimentation électrique dédiée et sera donc relié au réseau français de transport d'électricité géré par RTE. Une capacité totale de soutirage de 900 MW a été réservée auprès de ce dernier, qui en tant que co-maître d'ouvrage du projet s'occupera de la réalisation du raccordement électrique du site LiCHEN. La ligne de 400 000 volts envisagée serait aérienne depuis le poste électrique de Plaud situé à environ 8 km du site.



Les incidences principales du projet

Les enjeux à prendre en compte

VERSO ENERGY envisage à ce jour plusieurs zones pour l'implantation de l'usine : à proximité de la papeterie de Sylvamo sur les communes de Saillat-sur-Vienne (Haute-Vienne - 87720) et Étagnac (Charente - 16150). VERSO ENERGY considère aujourd'hui des possibilités d'implantation sur du foncier qui serait mis à disposition par Sylvamo ou sur des terrains appartenant à d'autres propriétaires fonciers avec qui les discussions sont en cours.



La maîtrise des risques industriels, une priorité pour les maîtres d'ouvrage

Le projet LiCHEN, en tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), sera soumis à autorisation administrative délivrée par les services de l'État. Une étude de dangers sera préalablement produite par VERSO ENERGY afin de caractériser, analyser, évaluer, prévenir et réduire les risques de l'installation, notamment en lien avec la production et le stockage de l'e-méthanol et du e-SAF. Les interactions avec les industriels proches seront soigneusement considérées pour assurer la sécurité du site et de son voisinage.

La préservation de la ressource en eau

L'approvisionnement en eau pour les usages industriels du projet LiCHEN impliquerait un prélèvement de 375 m³/h dans la Vienne, représentant moins de 1 % du débit moyen minimum de période de retour 5 ans (48 600 m³/h). Les rejets, traités pour respecter les normes environnementales, seront de 150 m³/h, résultant en une consommation nette de 225 m³/h. Ce projet, conforme aux réglementations et visant à économiser la ressource en eau, prévoit également de privilégier le recyclage des eaux industrielles de Sylvamo, des effluents et l'utilisation de systèmes de refroidissement en boucle fermée.

Les effets prévisionnels en phases de chantier et d'exploitation

| Type | Le projet LiCHEN | Mesures possibles |
|-----------------------|--|--|
| Odeur | Pas d'odeur Pas d'odeur | / |
| Bruit | Bruit lié à la circulation des camions et des engins de chantiers Respect de 60 dB en bordure de propriété | Réalisation uniquement pendant les heures ouvrées. Préfabrication des pièces pour minimiser l'assemblage sur place Calfeutrage, confinement, capotage, choix d'équipement minimisant la génération sonore, murs, discussion proactive avec les autorités |
| Lumière | Eclairage de sécurité | Éclairage dirigé vers le sol, éclairage/extinction automatique, éclairage LED |
| Insertion paysagère | Hauteur de pratiquement tous les bâtiments de 15 m et quelques équipements de 50 m | Une étude précise de l'intégration paysagère avec des mesures comme des merlons, des bardages ou des murs végétalisés |
| Eau | La réalisation des fondations pourrait impacter accidentellement les eaux souterraines Prélèvement de moins de 1 % du débit minimal de la Vienne | Des mesures de préventions et des modes opératoires spécifiques seront mis en place pour éviter les accidents. Synergie et réutilisation des eaux de Sylvamo |
| Rejets d'eau | Traitement des eaux sur site permettant des rejets compatibles avec le milieu naturel | / |
| Rejets atmosphériques | Rejet des gaz d'échappement des véhicules et possiblement de poussières. Rejet supplémentaire d'O ₂ uniquement, neutre pour l'atmosphère | Contrôle des engins, arrêt des moteurs en cas de non-utilisation, bâches anti-poussières, lavage à sec des roues... Le dioxygène peut être utilisé dans le domaine médical, l'industrie alimentaire ou métallurgique, pour la purification de zones polluées... |

Tableau de synthèse des enjeux en phase chantier (bleu) et en phase d'exploitation (noir)

Les effets socio-économiques et bénéfiques environnementaux

Les premières études estiment que 1000 emplois seraient nécessaires pendant les 3 ans de construction, avec un pic à 1800 emplois pendant la phase de montage de l'installation. En fonctionnement, le projet entrainerait la création de 300 emplois directs et indirects. L'investissement de 2,2 milliards d'euros pour le projet laisse prévoir par ailleurs des retombées économiques significatives à l'échelle locale, régionale et nationale.

Selon la méthode de bilan carbone ADEME¹, LiCHEN permet d'éviter l'émission plus de 9 250 000 tonnes de CO₂ pendant 25 ans d'exploitation.

¹ Pour plus d'informations sur la méthode de bilan carbone ADEME (site de l'ADEME) : <https://bibliothèque.ademe.fr/changement-climatique/4827-methode-quantiges.html>

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE PROJET LiCHEN

Envoyez ce coupon-T par voie postale sans affranchissement jusqu'au 22 juin 2025 inclus, date de la fin de la concertation préalable.

Votre commune de résidence :

.....

Votre contribution :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....